



Au nom de Dieu, le Compatissant, le Miséricordieux

Message du

DR HUSSEIN A. GEZAIRY

DIRECTEUR REGIONAL

DE LA REGION OMS DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

à l'occasion de la

JOURNEE MONDIALE SANS TABAC 2005

Bureau régional de la Méditerranée orientale

Le Caire (Égypte), 30 mai 2005

Cette année, le Bureau régional de la Méditerranée orientale célèbre la Journée mondiale sans tabac avec le thème « Les professionnels de la santé contre le tabac ». Les professionnels de la santé comprennent les médecins, les infirmières, les sages-femmes, les dentistes, les psychologues, les psychiatres, les pharmaciens et d'autres professions paramédicales.

Entre 2002 et 2004, l'OMS a préparé, en collaboration avec ses partenaires, une enquête sur le tabac et les professionnels de la santé, qui a été menée en Arabie saoudite, en Égypte, en Jamahiriya arabe libyenne, en Jordanie et au Qatar. Cette enquête a révélé que plus de 23 % des professionnels de la santé fumaient, consommant en moyenne 16 cigarettes par jour.

Bien que 97,9 % des participants à l'enquête aient reconnu que le tabagisme était nocif pour la santé, seuls 10 % avaient réussi à arrêter de fumer, et 70 % de ceux qui fumaient régulièrement pensaient qu'un médecin fumeur était moins enclin à conseiller à ses patients d'arrêter de fumer.

Néanmoins, plus de 75 % des professionnels de la santé dans tous les pays où l'enquête a été menée convenaient de la nécessité d'appliquer les éléments d'une stratégie complète de lutte antitabac. Pour tous les éléments sauf pour l'augmentation des prix, le soutien était quasi unanime.

D'autre part, une autre enquête effectuée en 2004 parmi les étudiants en troisième année de médecine dans 14 universités égyptiennes a montré que 17 % d'entre eux fumaient des cigarettes au moment de l'enquête ; au cours de l'année écoulée, 41 % avaient fumé dans l'enceinte de la faculté de médecine et 30,9 % avaient fumé à l'intérieur des locaux.

Parmi les étudiants en médecine auprès desquels l'enquête a été menée, 78 % pensaient que les professionnels de la santé servent de modèle pour leurs patients, et 91,1 % estimaient que les professionnels de la santé ont un rôle à jouer en matière de conseils pour le sevrage tabagique.

En janvier 2004, l'OMS a convoqué une réunion avec les organisations de professionnels de la santé du monde entier. Le but de cette réunion était d'examiner, avec les diverses associations internationales de professionnels de la santé (médecins, infirmières, pharmaciens, dentistes, etc.), comment les professionnels de la santé pourraient contribuer à la lutte antitabac et à la réalisation d'autres objectifs de santé publique. Leur rôle potentiel dans la signature, la ratification et l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac y a été également discuté.

Afin de contribuer activement à la réduction de la consommation de tabac et d'intégrer la lutte antitabac à l'action de santé publique aux niveaux national, régional et mondial, un « code de bonne pratique » pour les organisations de professionnels de la santé a été mis au point à l'issue de cette réunion, soulignant le rôle potentiel des associations de professionnels de la santé dans le traitement de la dépendance tabagique et dans le sevrage tabagique.

Aux termes de ce code de bonne pratique, les organisations de professionnels de la santé :

- encourageront et aideront leurs membres à montrer l'exemple en ne faisant pas usage de tabac et en s'attachant à promouvoir une culture sans tabac ;
- évalueront et étudieront les modes de consommation de tabac ainsi que l'attitude et le comportement de leurs membres vis-à-vis de la lutte antitabac et ce, grâce à des sondages et à la mise en œuvre de politiques appropriées ;
- interdiront de fumer dans leurs locaux et lors des événements qu'elles organisent ;
- inscriront la lutte antitabac à l'ordre du jour de tous les congrès et conférences en rapport avec la santé ;
- recommanderont à leurs membres de demander systématiquement à leurs patients et clients s'ils fument ou s'ils sont exposés à la fumée de tabac et – utilisant des approches scientifiques ainsi que des exemples de « pratiques exemplaires » en matière de lutte antitabac – de les conseiller sur les moyens d'arrêter de fumer et de les suivre comme il convient pendant le sevrage tabagique ;
- inciteront les établissements de santé et d'enseignement à inclure la lutte antitabac dans les études des professionnels de santé, par la formation continue et d'autres programmes de formation ;
- participeront activement le 31 mai de chaque année à la Journée mondiale sans tabac ;
- refuseront tout soutien, financier ou autre, de l'industrie du tabac ou s'abstiendront d'investir dans l'industrie du tabac et encourageront leurs membres à faire de même ;
- s'assureront que leur organisation a une politique claire vis-à-vis des liens commerciaux ou de tout autre lien avec des partenaires connus pour entretenir des relations avec l'industrie du tabac ou avoir des intérêts dans cette industrie, faisant signer une déclaration d'intérêts à ces partenaires ;

- interdiront la vente ou la promotion de produits du tabac dans leur enceinte et encourageront leurs membres à faire de même ;
- soutiendront activement les gouvernements dans le processus qui mène à la signature, à la ratification et à la mise en œuvre de la Convention-cadre de l’OMS pour la lutte antitabac ;
- consacreront des ressources financières ou autres à la lutte antitabac ainsi que des ressources à la mise en oeuvre et au respect de ce code de bonne pratique ;
- participeront aux activités antitabac des réseaux de professionnels de santé ;
- soutiendront les campagnes tendant à interdire de fumer dans les lieux publics.

Seul, nul ne peut réussir mais ensemble, nous le pouvons assurément. À l’occasion de cette Journée mondiale sans tabac, j’appelle tous les professionnels de la santé à œuvrer, main dans la main, pour la lutte antitabac.